

Lécousse OF 28/01/21

## Lancement du premier budget participatif



Élise Cosme et Martine Supiot, chargées de la mise en œuvre du budget participatif, indiquent que la réalisation du projet choisi se fera en concertation avec son porteur, qu'il soit individuel ou collectif.

(Photo : Ouest-France)

### Qu'est-ce qu'un budget participatif ?

« C'est un outil de démocratie locale. Les habitants peuvent proposer des projets d'amélioration de leur cadre de vie pour leur quartier ou la commune », indiquent Élise Cosme, adjointe chargée du cadre de vie et du budget participatif, et Martine Supiot, conseillère déléguée. Un montant global de 15 000 € a été attribué à ce budget. Il pourra être dédié à un seul projet ou divisé selon les demandes.

### Projets d'intérêt général

Plusieurs critères seront pris en compte pour l'acceptation des dossiers. Les projets doivent être d'intérêt général, être accessibles gratuitement à tous, être compatibles avec les projets du territoire, respecter les valeurs laïques et républicaines, ne pas comporter d'éléments discriminatoires ou diffamatoires. Ils sont ouverts à tous les Lécoussois, à partir de 12 ans.

Le dépôt des projets est organisé du 1<sup>er</sup> février au 30 avril. Ils peuvent être déposés directement à la mairie ou envoyés en ligne sur le site de la mairie. « Nous souhaitons recevoir un descriptif détaillé, si possible avec le budget prévu. »

### Vote à la mairie ou en ligne

La commission budget participatif évaluera la recevabilité et la faisabilité des projets déposés. Ceux retenus seront visibles à la mairie avant d'être soumis au vote de la population, selon une grille de points : cinq points par habitant à attribuer en totalité à un seul projet ou à diviser en plusieurs. Le vote se fera à la mairie, une urne sera à la disposition du public. Le vote en ligne sera aussi possible sur le site de la commune.

Après le vote de septembre, la réalisation du ou des projets choisis sera mise en œuvre pour la fin d'année.

Contact : [mairie@lecousse.fr](mailto:mairie@lecousse.fr) ou tél. 02 99 94 25 05.